



LE HANGAR

N° 72

Section CGT PIC Nantes Atlantique

Une RDSL (Réunion de dialogue Social Local) a eu lieu le 13 janvier 2022 et un CHSCT a eu lieu le 14 janvier 2022

Voici en résumé quelques points qui y ont été abordé :

- **Qualité de service :**

Selon la direction, la **qualité de service est au rendez-vous à la Pic**, un peu en dessous des objectifs, mais au-dessus de la moyenne nationale. **Quand on voit le nombre de personnel précaire à la PIC de Nantes, la direction devrait saluer haut et fort le professionnalisme du personnel titulaire pour en arriver à d'aussi bons chiffres. N'oublions pas que nous sommes toujours dans une période pandémique qui accentue la pénibilité au travail !**

Une prime égale pour tous, dans les ilots, pourrait aussi contribuer au remerciement, même si sur le fond la CGT préfère des augmentations de salaire !

- **Mise en place des EAP / UAP**

Pour la Poste la mise en place des EAP/ UAP est un levier pour l'amélioration de la qualité. Un projet d'établissement « Convergence 2025 » pour donner du sens, de l'envie, diversité des activités en osant l'innovation. Pour la direction il faut adapter la formation aux besoins, aller vers plus de formation en lien avec la préparation de commande, la logistique.

La direction force le passage en imposant leurs mises en place alors qu'un bon projet doit se faire avec l'aval du personnel et au volontariat. Une fois de plus, nous constatons le management dictatorial de la Poste

Pour la CGT il est inconcevable de mettre les agents en compétition, les risques psycho - sociaux vont exploser, la course à la prime d'équipe, des objectifs revu à la hausse tous les ans, des jugements inappropriés sur la santé des collègues, sur leur motivation au sein des UAP, bref les ingrédients d'un cocktail détonant.

De plus, les animateurs des UAP ont été désignés de façon arbitraire par la direction. Ainsi, deux délégués CGT du personnel ont été surpris de voir leurs noms en tant qu'animateur, alors qu'ils sont contre la mise en place des UAP. VOLONTAIRE DESIGNÉ D'OFFICE. Il est beau le dialogue social !



Il faut être clair, la mise en place de ces UAP conduit à fragmenter le personnel en petites équipes donnant l'illusion que les agents peuvent peser sur l'organisation du travail. En réalité ces UAP visent à la division du personnel, à sa mise en concurrence avec l'objectif de dégager toujours plus de productivité et de suppressions d'emplois, de concert avec les directions.

● L'EMPLOI

Pour 2022, 12 CDI Poste en recrutements externes et une classe de 13 alternants, la direction admet avoir peu de candidats pour cette nouvelle classe.

Pour la CGT rien d'étonnant, être payé une misère, être obligé d'avoir une attitude de soumission totale et tout ça pour un petit diplôme de logistique, il n'y a rien de très emballant.

Vu le niveau d'emploi en Loire Atlantique, c'est clair qu'il vaut mieux chercher ailleurs.

Dans la balance de l'offre et la demande, la balance commence à pencher du côté des salariés...et tant mieux



● Intégration de l'activité de la Roche sur Yon

Le calendrier prévisionnel : TPD en janvier, MTP en avril, S3c en juin et l'intégralité du TCD entre juin/septembre.

Pour la CGT il faut mettre l'emploi à niveau de cette nouvelle activité. La direction souligne que le trafic de la Roche est déjà traité à la Pic, ce qui n'implique pas forcément de l'emploi supplémentaire. **Une fois de plus, nous constatons que la direction est sur une autre planète et qu'elle ne veut pas se rendre compte du manque d'effectif permanent et formé.**

Pour la CGT, tous les départs doivent être comblés et tous les postes permanents doivent être pourvus. Le recours à du personnel temporaire ne doit se faire que sur du personnel en vacances, malade, en formation ...

La CGT continuera à dénoncé le manque d'effectif important à la Pic et notamment au s3c.

Affaire à suivre ...

● Projet d'ouverture d'un City Hub au CTED,

Il s'agira d'une activité de logistique et de préparateur de commande.

La direction vante une activité de proximité, fiable et de qualité, exercé par des postiers, afin de rassurer et d'attirer les clients potentiels. Un projet de contrat est en cours avec « Les mini mondes », jouets et livres pour enfants.

Le projet a été présenté en RDSL, mais rien rien n'est encore signé et arrêté.

Une fois de plus La CGT a posé la question de l'emploi ? Là encore, qui effectuera le travail ?

La direction estime ? UNE FOIS DE PLUS, que dans un premier temps les agents du CTED pourront largement absorber l'activité.

La CGT en débattrra prochainement en HIS avec le personnel du CTED et fera remonter les éventuelles revendications concernant ce projet.

● Entraide colis,

Avec un trafic plutôt faible par rapport à l'attendu et malgré un matériel peu adapté, flasheurs obsolètes, palettes cartons et des retards camions, l'essai est quand même concluant. **Grace à qui ?**

Pour la CGT, le colis sera-t-il une activité d'avenir à la PIC ? Pas de réponse pour l'instant !



- **Absences pour grève**

La direction, égale à elle-même ne se pose aucune question !

Retrait de tous les jours non travaillés jusqu'à la reprise effective du travail et ce même si l'agent envoie un mail ou un courrier pour prévenir qu'il n'est pas gréviste les jours suivants.

Pour la CGT, l'interprétation que fait La Poste du décret « Omont » à l'ensemble du personnel est illégal.

C'est une attaque directe au droit de grève, la direction appliquera le décret Omont même sur un préavis de 24h00.

La Fédération CGT est intervenue au niveau national et nous avons eu une première réponse positive concernant la journée de grève du 27 janvier 2022. La BSCC (direction nationale de la Poste) nous a interpellé sur le fait qu'une communication allait être faite dans toutes les pics, que sur un préavis de 24H un seul 30 IEME serait pris que l'on en soit en grève en première ou dernière vacation qui rentre dans le cadre du préavis de grève.

CE N'EST NI PLUS NI MOINS QUE LA RÈGLE !!



HIS, pensez à vous inscrire.

<i>Après-Midi</i>	Ilot logistique/Top		13h15-14h15	
	MTP		14h30-15h30	lundi 21 février 2022
	MTI + Rattrapage		15h30-16h30	
	PPDC / SSC		13h-14h00	mercredi 23 février 2022
<i>Matin</i>	MTI / TOP		10h00-11h00	mardi 22 février 2022
	Quai / Mixte/Cedex 9		10h00-11h00	mercredi 23 février 2022
	Rattrapage		A définir	
	Nuit 1	Lundi	22h00-23h00	lundi 21 février 2022
	Nuit 2	Mercredi	22h00-23h00	mercredi 23 février 2022
	Cted 1	Vendredi	10h15-11h15	vendredi 18 février 2022
	Cted 2	Vendredi	10h15-11h15	jeudi 24 février 2022

LES HIS CGT SONT LE LIEU PRIVILEGIE POUR ECHANGER SUR TOUS LES SUJETS. C'EST UN DROIT QUI APPARTIENT AU PERSONNEL ET EN AUCUN CAS UN ENCADRANT NE PEUT VOUS EMPECHER D'Y PARTICIPEZ.

VENEZ NOMBREUX POUR DEBATTRE DE TOUS CE QUI VOUS CONCERNE

CHSCT du 14 janvier.

Devant la surdité permanente de la direction, sur les alertes que fait remonter le CHSCT, notamment sur la détérioration des conditions de travail, les membres du CHSCT, à l'initiative de la CGT, ont décidé de lire une déclaration et de ne pas siéger. Nous avons le très fort sentiment de ne plus faire partie d'une instance du personnel, mais plutôt, d'être les faire valoir d'une direction. Et ce n'est pas notre rôle, nous sommes les représentants du personnel et pas de la direction.

Vous trouverez la déclaration des membres CHSCT ci-dessous :

« Mme la présidente du CHSCT de la Pic Nantes Atlantique.

Les membres CGT /SUD du CHSCT de la Pic de Nantes, ainsi que les RS CGT/SUD/FO refusent de poursuivre cette instance pour les raisons suivantes :

Depuis de nombreux mois nous avons l'impression de ne pas être entendus, en effet les membres du CHSCT, participent à la protection de la santé et de la sécurité des salarié.es ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail, notre parole doit donc être prise en compte.

Mais aujourd'hui malgré les nombreuses alertes des membres du CHSCT, concernant les dysfonctionnements qui détériorent les conditions de travail, rien ne change sauf ce qui dérange le moins la production.

Nous avons le très fort sentiment de ne plus faire partie d'une instance du personnel, mais plutôt, les faire valoir d'une direction, de votre direction.

L'utilisation du personnel précaire, pour la majorité du temps des intérimaires (parfois à hauteur de 60% de FTV), entraîne des difficultés pour les agents titulaires, par le manque de formation et d'information. A cause de cette situation, les agents titulaires ajoutent, en plus de l'activité prescrite déjà importante, de l'activité transparente (travail invisible), former, contrôler, expliquer, accompagner. Le travail invisible et réel est très nettement supérieur au travail prescrit.

La PIC de Nantes est une Pic pilote, auditée sur l'absentéisme, les causes de RPS sont nombreuses, management infantilisant de certains encadrants, management agressif, pression du chiffre et du résultat, tout cela accentue les problèmes. La direction ne prend pas en compte les nombreuses alertes des membres du CHSCT, malheureusement rien ne change, on voit toujours les mêmes soucis revenir de manière récurrente, arrêts pour causes de TMS, stress, fatigue, démotivation des agents, alors que les solutions préconisées par les membres du CHSCT sont des pistes d'améliorations,

- De l'emploi CDI Poste ; poly activité ; séquençage d'activité ; nombre d'agents suffisant en bout de Top, MTI déchargement STP, traitement de la presse ; ergonomie des casiers de tri manuel ; baisse de la pression avec l'arrêt des objectifs chiffrés ; temps suffisant afin de respecter les règles d'or etc....

-Prise de position des EAP, avec pour objectif la réduction des ATM et des ATA (-30%), quelle est la légitimité des EAP pour avoir des compétences médicales ? de plus les chiffres des arrêts sont connus de l'EAP alors que le CHSCT ne les a pas.

Chaque jour le ras le bol des agents de production se fait ressentir de plus en plus, résignés, fatigués, incompris, stressés, manque de reconnaissance, manque de respect,

Les agents ont le sentiment de n'être que des numéros, des exécutants.

Le constat est alarmant et inacceptable.

-Délais de prévenance indécent sur les modalités de fin de service de fin d'année.

-Pas d'information auprès du CHSCT sur les dernières notes COVID (4/01/2022)

Toutes ces raisons et bien d'autres motivent le départ des membres du CHSCT de la Pic, de l'instance prévue ce jour, 14 janvier 2022. »



